

**ACADEMIE  
DE TOULOUSE**

**COLLEGE CARNOT**  
*Chemin de la Réthourie*  
**32000 AUCH**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Année scolaire : 2022-2023**

**Numéro de séance : 7**

**Date de convocation : 9-06-2023**

**Présidence de Mme Anne ROGE**

**Quorum : 13**

**Nombre des présents :**

**Nombre d'absents excusés :**

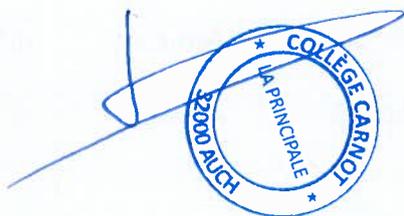
SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	N° Acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
<b>1. Rubrique fonctionnement administratif</b>					
<b>1.1 Approbation du PV du CA du 3-04 2023</b>	Unanimité	4		<b>Annexe</b>	<b>1</b>
<b>II. Rubrique Vie de l'établissement</b>					
<b>2.1 Permanences administratives d'été</b>	Information	4			
2.2 Effectifs pour la RS 2023-2024	Information	4			
2.3 Rapport d'activité du chef d'établissement	Unanimité	4	<b>Acte 1</b>	<b>Annexe</b>	<b>2</b>
2.4 Bilans : CDI, CESC, CVC, vie scolaire	Unanimité	4	<b>Acte 2</b>	<b>Annexe</b>	<b>3à5</b>
2.5 Répartition DG	Majorité	4	<b>Acte 3</b>	<b>Annexe</b>	<b>6</b>
2.6 Fournitures scolaires	Unanimité	4			
2.7 Manuels scolaires	Unanimité	5	<b>Acte 4</b>	<b>Annexe</b>	<b>7</b>
Modification d'un tarif	Majorité		<i>et 4 Bis.</i>		
2.8 Voyages scolaires : principe d'organisation	Report				

2.9 Dispositif « devoirs faits »	Unanimité	5			
2.10 Renouvellement ou départ AED	Unanimité	5	<b>Acte 5</b>		
2.11 Séquence d'observation en entreprise	Majorité	6		<b>Annexe</b>	<b>11</b>
2.12 Mouvement des personnels	information	6			
<b>III. Rubrique Finances</b>					
3.1 COFI 2022 & délibérations	Majorité Unanimité	6	<b>Acte 6</b> <b>Acte 7</b>	<b>Annexes</b>	<b>12-13</b>
3.2 D B M pour vote (prélèvement + BOP)	Unanimité	6	<b>Acte 8</b>	<b>Annexe</b>	<b>14</b>
3.3 Bilan Fonds Social Collégien	information	6			
3.4 Attribution des logements de fonction	Unanimité	6	<b>Acte 9</b>	<b>Annexe</b>	<b>15</b>
3.5 Contrats et conventions	Unanimité	6-7	<b>Acte 10 à 15</b>	<b>Annexes</b>	<b>16-21</b>
3.6 Cession vieux plateaux du self (1€/pièce)	Unanimité	7			
3.7 Bilan des voyages (sous réserve que toutes les factures soient parvenues)	Report				
Questions des représentants de parents d'élèves et des enseignants		7			

### Signatures

La Présidente Mme Anne ROGE

Le Secrétaire Mme Marie-Noelle NOUAILLES



## PRÉSENCE AU CONSEIL Séance du 19/06/2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom -Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Anne ROGE	X						
	Chef d'établissement adjoint	Marie-Noëlle NOUAILLES	X						
	Gestionnaire	Karine MONFORT	X						
	CPE	Roseline BIDAN	X			Marie-Claude MICHELENA			
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Lydie TOISON				Bernard KSAZ			
		Camille BONNE	X			Chantal DEJEAN DUPEBE			
		Isabelle CASTERA				Charline DUMONT			
	Commune siège	Jean FALCO				Philippe BARON			
	Personnalité qualifiée	Jean-Michel PEYRUSSE			X				
<b>Total</b>	<b>5 / 8</b>								
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Jessica ARPAJOU	X			Olivier BRUCHET			
		Sébastien SALVY				Marisol CLAMOUR	X		
		Pauline DUCES	X			Guillaume BOIRIE			
		Lisa GUENEN	X			Aurélia DOREZ			
		Christophe ADER	X			Céline LARROCHE	X		
		Rémi POQUES							
	Personnels atoss	Carole GUIGNARD	X			Christophe SADOWY			X
Didier ESSER	X			Gilles CLAUDE					
<b>Total</b>	<b>8/8</b>								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Cyrille PARRA	X			Perrine YORK			
		Alexandra CAUBET				Marion LASSERRE			
		Christine SAUX				Emmanuelle RAMOUNET			
		Mélanie ALLAMEL	X			Samia EL BOUAMRI			
		Stéphanie PESTEL				Nathalie PASCAUD			
		Mélanie DAMIOT GIAVARINI	X			Christine LAPORTE			
	Elèves	Noélie RAETZ	X						
		Lily François Bonnafous	X						
<b>Total</b>	<b>5 / 8</b>								
<b>Total</b>									

Désignation du secrétaire de séance : début de la séance à 17h35.

Approbation du PV du CA du 3-04-2023

VOTE . :      unanimité      Annexe 1 / Arrivée de M. BONNE et Mme GUIGNARD 18h05

## **II. Rubrique Vie de l'établissement**

### **2.1 Permanences administratives d'été**

Du 10 juillet au 13 juillet - Du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre

**INFORMATION** Arrivée de Mme DAMIOT 18h08

### **2.2 Effectifs pour la RS 2023-2024**

6° 120 élèves – 5° 107 élèves – 4° 126 élèves - 3° 150 élèves, à ce jour

M. ADER, représentant des enseignants, exprime son désaccord il souhaite l'ouverture d'une 5 eme classe de 6°pour accueillir davantage d'élèves en section sportive.

**INFORMATION**

### **2.3 Rapport d'activité du chef d'établissement**

En complément du rapport : 2 élèves de 4° ont eu leur affectation en 3° des métiers (un au lycée du Garros et l'autre à La cité scolaire Maréchal Lannes de Lectoure)

Oubli : AP en anglais en 3° cette année 2022-2023

**VOTE : Unanimité    Annexe 2    ACTE 1**

### **2.4 Bilans : CDI, CESC, CVC, vie scolaire**

Les documents adressés avant le CA aux membres du conseil sont commentés.

Mme BIDAN évoque le projet Harllo en lien avec le projet PHARE qui a été mis en place par Mme MICHELENA.

**VOTE : Unanimité    Annexes 3 à5    ACTE 2**

### **2.5 Répartition DG**

Présentation de la répartition

**VOTE :    POUR : 10    CONTRE : 0    ABSTENTIONS : 8    Annexe 6    ACTE 3**

### **2.6 Fournitures scolaires**

Pas de changement en dehors des disciplines Anglais et Espagnol.

Une information sera communiquée concernant le latin en 5° à destination de tous les parents de 6°

**VOTE :    Unanimité**

**2.7 Manuels scolaires**

60 Manuels d'Espagnol seront achetés

**VOTE : Unanimité**

Perte de manuel : remplacement du manuel au tarif en vigueur (achat neuf)

**VOTE : POUR : 17 ABSTENTION : 1 Annexe 7 ACTE 4**

**2.8 Voyages scolaires : principe d'organisation**

Report au prochain conseil d'administration

**2.9 Dispositif devoirs faits**

Dotation au titre de l'année 2023-2024 : 438 HSE et 0.25 imp pour coordination, HSE réparties comme suit :

315.77HSE

71.48 HSE AED Rectorat , avant fin année 2023

50.75 HSE AED DSDEN, idem

De plus une dotation de 75 HSE pour les AED permettra de proposer une offre de devoirs faits aux élèves (horaires à déterminer à la RS)

**VOTE : Unanimité Annexes 8 à 10**

**2.10 Renouvellement ou départ AED**

Dotation identique à l'année en cours : 7.5 ETP + 0.62 AESHCo

Nous quittent : Aleyde NGABONZIZA, Jules Cordier, Léa SHAURLI

Restent : Sylvie GAUTE CDisation, Randy UBATELLO, Pauline DUCES, Fatima SADGUI, Stéphanie LEMAIRE, Véronique REBOUIL, Bixente ESCIRO, Georgi MENADISVILI, Ardit SALMON, Dalel KHAZNADAR

Reste à recruter un pour la SS Basket, mi-temps internat filles et un 50% AED– autorisation de recrutement

**VOTE : Unanimité ACTE 5**

**2.11 Séquence d'observation en entreprise**

Semaine du 18 au 22 décembre 2023

**VOTE : POUR : 16 CONTRE : 2 Annexe 11**

Les élèves expriment leur désaccord et souhaitent que cette semaine ne soit pas en hiver.

2.12 Mouvement des personnels

M. SALVY sera remplacé par Mme BERGMANS en musique

Mme MICHELENA par Mme MALET CPE

Mme BOUCHET sera remplacée par Mme COSTA secrétariat de gestion

M. HAUMONTE et Mme LACOMBE sont nommés à titre définitif au collège.

Information

**III. Rubrique Finances**

3.1 COFI 2022 & délibérations

Présentation par l'agent comptable et explications – lecture du rapport de l'ordonnateur par Mme la gestionnaire.

L'arrêt du compte : le montant définitif des opérations de l'exercice 2022 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 715 456,34€

Il est noté que les prévisions des effectifs pour la cantine ont mal été estimés / effectifs réels écart important. Impact sur le SRH et nuisent au fonctionnement de la restauration.

VOTE : POUR : 17 CONTRE : 1 annexes 12-13 ACTE 6

Affectation du résultat : Service Général : -1774,74€ Service spécial SRH : -13 847,50€

VOTE : Unanimité ACTE 7

3.2 D B M pour vote N° 4 (prélèvement + BOP)

VOTE : Unanimité annexe 14 ACTE 8

3.3 Bilan Fonds Social Collégien – pour information

22 familles ont été aidées. Il reste 6647€ mais une autre commission fonds social se réunira le 4.07.2023

3.4 Attribution des logements de fonction

Tableau d'attribution commenté : renouvellement des attributions de logements avec en plus affectation d'un logement à Mme MALET CPE logée car internat.

VOTE : Unanimité Annexe 15 ACTE 9

### 3.5 Contrats et conventions

Convention pour location internat RCA du 24 au 28 juillet, 15€ par nuitée par personne hébergée

VOTE : Unanimité

Convention avec le cabinet « Référence » : location d'une salle( n° 129) au prix de 80€ la journée du 1/09/2023 au 31/12/2023 en annexe convention du mois d'octobre.

VOTE : Unanimité

Contrat avec l'entreprise Bourdiol pour l'entretien du matériel de cuisine à compter de la date de signature du contrat par les deux parties pour un montant de 984.15 HT par an.

VOTE : Unanimité

Adhésion au protocole de prestation de service entre le Département du Gers et le Groupement d'Intérêt Public "Public Labos" en matière de prélèvements et d'analyses en hygiène alimentaire, surfaces environnementales, qualité de l'eau distribuée, risques de légionelle.

VOTE : unanimité

Convention de prêt de matériel mobile dans les collèges gersois avec le CD32 (nettoyeur vapeur) à titre gratuit.

VOTE : unanimité

Annexes 16 à 21 – ACTES de 10 à 15

3.6 Cession des vieux plateaux du self pour le prix d'un euro à des associations.

VOTE : 18 POUR : 0 CONTRE :0

3.7 Bilan des voyages (sous réserve que toutes les factures soient parvenues) - reporté

### IV Questions des représentants de parents d'élèves et des enseignants

1. Sondage sur la machine à plateaux réalisé par les élèves : 59.44%non – 35.01% oui – indécis : 1.76 et externes :3.77% - Réalisée en partie avant l'arrivée des nouveaux plateaux
2. Enquête climat scolaire : 75 familles ayant répondu sur 807 pas significatif statistiquement
3. Réponse dans le rapport sur le fonctionnement pédagogique : oui cf Rapport présenté précédemment
4. 6 demandes de dérogation ont été acceptées, les autres en attente de réponse pour les sections sportives, autres non communiquées par la DSDEN.
5. Participation des parents dans les instances, dans le respect du principe de laïcité, des dispositions relatives à la vie privée et prohibant injures et diffamations, exclure toute

propagande en faveur d'un parti politique ou d'une entreprise commerciale.

Suite à demande concernant la communication sur l'ENT : un parent ne peut pas communiquer avec un autre parent. S'il parvient à le faire, c'est qu'il répond à une communication initiée par un membre de l'équipe pédagogique. Il sera conseillé de signaler une discussion entre parents et de suspendre cette communication.

A la rentrée il est demandé aux parents de dire s'ils acceptent de communiquer l'adresse mail pour communication. Pas pour un usage de l'ENT.

**Fin de séance à : 20 h 05**